

INSCRIPTION EN CLASSE DE PREMIERE ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

Les dossiers d'inscriptions vous seront distribués par les Professeurs principaux, à l'issue des conseils de classe, lors d'une date fixée par eux.

ATTENTION ces dossiers ne vous seront remis qu'en échange de la fiche d'orientation signée par les familles.

Merci de bien vouloir respecter les horaires prévus ci-dessous et rapporter l'ensemble les documents demandés dûment complétés et signés par le responsable légal et par l'élève.

Les inscriptions auront lieu en salle A6

Calendrier

classes	date	heure
201	Mardi 16 juin 2015	8H00
202	Mardi 16 juin 2015	9H00
203	Mardi 16 juin 2015	10H00
204	Mardi 16 juin 2015	11H00
205	Mardi 16 juin 2015	14H00
206	Mardi 16 juin 2015	15H00
207	Mardi 16 juin 2015	16H00
208	Mercredi 17 juin 2015	9H00
209	Mercredi 17 juin 2015	10H00
210	Mercredi 17 juin 2015	11H00
211	Mercredi 17 juin 2015	14H00
212	Mercredi 17 juin 2015	15H00
213	Mercredi 17 juin 2015	16H00
214	Jeudi 18 juin 2015	8H00
2 TMD	Jeudi 18 juin 2015	9H00
Dossiers incomplets ou élèves absents	Jeudi 18 juin 2015	10H00

Les redoublants de seconde seront réinscrits en même temps que leur classe.

IMPORTANT ELEVES BOURSIERS :

Les élèves redoublants boursiers doivent impérativement venir au secrétariat (Mme BONY) retirer un dossier pour un maintien de bourse 2015-2016.

Les élèves boursiers qui quittent le lycée doivent venir au secrétariat (Mme BONY) retirer un dossier de transfert de bourse pour le nouvel établissement pour 2015-2016.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND

DEGRAFER LES DOCUMENTS et les présenter à l'inscription dans l'ordre suivant :

1. **Fiche d'inscription administrative** remplie **en bleu**. Agrafier une photo dans l'angle supérieur droit. Signatures obligatoires de l'élève et du (des) responsable (s) légal (aux).
2. **Pour les parents divorcés, séparés ou non mariés** : la photocopie du livret de famille et en fonction la photocopie de la décision de justice précisant l'exercice de l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'élève (ou garde alternée).
3. **Fiche vie scolaire remplie** : Agrafier une photo dans l'angle supérieur droit. Signatures obligatoires de l'élève et du (des) responsable (s) légal (aux).
4. **Le certificat de sortie (exeat) obligatoire de l'établissement précédent (pour les nouveaux entrants)**
5. **Attestation JAPD ou RECENSEMENT**
6. **Fiche d'intendance remplie** avec un RIB ou RIP agrafé.
7. **Fiche d'Infirmierie remplie** : agrafier une photo dans l'angle supérieur droit.
8. **Fiche Service infirmier remplie** : agrafé à la fiche infirmerie ou mise **sous pli cacheté UNIQUEMENT si informations confidentielles** (noter le Nom prénom de l'élève sur l'enveloppe)
9. **3 photos d'identité** (nom et prénom inscrits au verso) **en plus des photos agrafées**
10. **La demande de transport scolaire** dûment remplie **avec photo obligatoire**
11. **Cotisation facultative de 8 €**. Par chèque obligatoirement libellé à l'ordre du F.S.E du Lycée (porter au dos du chèque, NOM, prénom, niveau (2de) de l'élève. Cette cotisation, facultative, est néanmoins indispensable au bon fonctionnement des associations internes de l'établissement, foyer socio-éducatif et associations sportives dont peuvent bénéficier tous les élèves.
12. **Caisse de solidarité** : Participation volontaire de **6 €**, ou plus, (joindre un chèque libellé à l'ordre de « Lycée Saint-Sernin ». Cette caisse de solidarité permet d'aider, ponctuellement, les élèves et les étudiants du lycée confrontés à des problèmes financiers majeurs.
13. la **photocopie de la notification d'attribution** de bourse pour les **nouveaux boursiers 2015-2016**.